

# Les options à l'Internat d'Excellence de Sourduin

Le fait de vivre en internat autorise nos élèves à participer à des options ou des dispositifs sur des temps différents. Ceux-ci peuvent avoir lieu sur la pause méridienne ou, plus fréquemment, après la fin des cours de l'après-midi. Les options font partie de la scolarité, elles relèvent d'une inscription et entraînent des évaluations spécifiques. Les autres dispositifs sont eux plus axés sur la découverte volontaire et le loisir. Ils ne donnent pas lieu à évaluation, ni à reconnaissance spécifique d'un parcours suivi.

## Les options :

### Anglais euro :

Il s'agit d'une opportunité offerte aux élèves ayant une véritable appétence pour la langue et la culture anglaise d'approfondir leurs connaissances dans cette discipline. Les lycéens suivant l'option « anglais euro » bénéficient de 2h supplémentaires par semaine, 1h est consacrée à l'approfondissement des connaissances linguistiques et encadrée par un enseignant d'anglais, l'autre, dite heure de « Discipline non linguistique » consiste en un cours d'histoire-géographie en anglais. L'élève ayant suivi le parcours anglais euro bénéficiera d'une mention spécifique accompagnant l'obtention de son baccalauréat. La découverte de cette option est possible au mois de septembre mais les places étant limitées, la sélection sera opérée parmi les élèves volontaires en fin du mois de septembre par les enseignants référents.

### Latin :

Il s'agit d'une option facultative permettant de débiter ou de se perfectionner dans l'apprentissage une langue ancienne, d'en découvrir la civilisation et d'en percevoir les liens avec notre culture moderne. Cet enseignement représente 2h par semaine. Il faut noter qu'un élève n'ayant pas suivi d'option latin au collège peut tout de même en débiter son apprentissage au lycée.

### Education musicale :

Cet enseignement s'adresse à tous les élèves qui désirent pratiquer la musique et qui souhaitent enrichir leur culture générale d'une facette artistique. Il s'agit de poursuivre l'éducation musicale reçue au collège avec l'interprétation d'œuvres au choix tant instrumentales (des pianos et des guitares sont à disposition dans le bâtiment de musique) que vocales ainsi qu'avec des commentaires d'écoute. Cette option est suivie à raison de 2h hebdomadaires en 2nde et 1ère et de 3h hebdomadaires en Terminale.

### Arts plastiques :

Cette option a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Cet enseignement développe l'expression artistique personnelle pour aboutir à des productions diversifiées. Il donne aux élèves les outils pour commenter et analyser les œuvres (méthodologie du commentaire, vocabulaire spécifique, culture artistique). Il favorise la rencontre directe avec les œuvres et la fréquentation des lieux d'exposition. Aucun niveau « minimal » n'est requis. Cette option est suivie à raison de 2h hebdomadaires en 2nde et 1ère et de 3h hebdomadaires en Terminale.

### Théâtre :

L'Internat d'Excellence dispose de sa propre salle de théâtre. Cette option s'adresse aux élèves désireux de s'initier à la pratique théâtrale, qu'ils soient débutants ou qu'ils aient déjà une expérience préalable. Il s'agit d'un temps de découverte et d'apprentissage des techniques inhérentes au jeu théâtral. On y privilégie la pratique scénique, sans exclure ponctuellement l'apport de notions théoriques et l'analyse de quelques mises en scène. L'atelier peut donner lieu à la création d'un spectacle en fin d'année si l'implication et le travail engagés par le groupe sont satisfaisants. Les élèves désireux de participer à l'atelier doivent s'engager à être assidus et volontaires. Cette option est suivie à raison de 2h hebdomadaires.

## Les autres dispositifs :

### Chorale (tous niveaux) :

Il s'agit d'un temps dédié d'une heure dans la semaine pendant laquelle le professeur d'Education musicale réunit les élèves volontaires afin de travailler avec eux les techniques de chant et de composer une chorale d'établissement.

### S.V. (tous niveaux) :

Le Sport volontaire est un dispositif permettant aux élèves de pratiquer et de se perfectionner dans une activité sportive qu'ils auront choisi en début d'année. Cette pratique a lieu pendant 1H30 sur le temps succédant au dîner et est encadrée par une équipe d'éducateurs sportifs diplômés d'Etat. La liste des sports proposés évolue d'une année à l'autre mais ces dernières années, elle regroupait parmi d'autres le football, le handball, le basket, le badminton, le ping-pong, l'équitation, etc.

**Attention : si le cumul de l'option anglais euro avec une autre option est possible, il ne sera pas possible de cumuler deux options parmi : musique, arts plastiques, latin et théâtre. En effet, ces quatre enseignements ont lieu sur les mêmes créneaux horaires. De plus, la logique de parcours induit qu'un élève inscrit dans une option la continue jusqu'au baccalauréat sauf circonstances exceptionnelles.**